



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°24/2024

L'an deux mille vingt trois
Le Jeudi 20 juin à 18h

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la collectivité – Maison de l'Habitat et du Territoire, 1, avenue Dutac - EPINAL (88000), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

**AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE**

Projet Logistique Plan
Alimentaire Territorial
– demande de
subvention LEADER
– programmation
2023-2027

Mme. Dominique MARQUAIRE est nommée secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

ARNOULD Nicole, BALDUCCI Dominique, BEGEL Jean-Pierre, BERTRAND Hervé, BOURDON Claude, CHAMPAGNE Patricia, COTTEREAU Jacques, DESVERNES Yves, DIDELOT Jean-Claude, DIDIERJEAN Emilie, DREVET Frédéric, FRANCOIS Gilbert, GAILLOT Thierry, GRASSER Jacques, GUELAFF Kevin, HATIER Maurice, LAPORTE Irène, LAURENT Annick, LEMARQUIS Christine, LEMESLE Christophe, LEROY Patrick, MARQUAIRE Dominique, MARTINET Jean-Luc, NEXON Gilles, PAGEL Nicolas, PETIT Jean-Paul, PIERILLAS Patrick, PIERRE Gabriel, POIRIER Stéphanie, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, SOLTYS Philippe, SOURDOT Jacques, TANNEUR Céline, THIERRY François, THOMAS Philippe, TIHAY Jean-Christophe, VAGNER Patrick, VILLEMIN Yannick

**DATE DE
CONVOCAION**

12/06/2023

**NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE**

56

**NOMBRE DE
PRESENTS**

39

**NOMBRE DE
POUVOIRS**

5

**NOMBRE DE
VOTANTS**

44

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

44

SONT EXCUSES

ADAM Christian, AIGLE Alain, ALBERTOLI Patrick, AULEN Christian, BAILLY Pierre, BALAUD Frédéric, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTOCCHI Franck, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOXBERGER Jean-Daniel, BROT Alexia, CASSAGNE Philippe, CHANAUX Jean-Paul, CHOLEY Bertrand, CLAUDON Philippe, COLNE Jacques, COMBEAU Jean-Michel, CREUSILLET Marie-Claire, D'ALGUERRE Sylvie (donne pouvoir à VILLEMIN Yannick), DEL GENINI Elisabeth, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FOURNIER Michel, FRESSE Isabelle, GARCIN Daniel, GENTY Catherine, GEORGE Dominique, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUILLAUMEY Jean-Marie, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HETT Paul (donne pouvoir à PAGEL Nicolas), HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JACQUOT Michel, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Carole, LOUIS Claude, MARCOT Véronique (donne pouvoir à POIRIER Stéphanie), MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MICHEL Lucette (donne pouvoir à LEROY Patrick), MONCHIERI Marine, MOUGIN Dominique, MULLER Stéphanie, MUNIERE Jean-Luc, NARDIN Patrick, PARVE Emmanuel, PHILIPPE Jean-Pierre, RELION Marie-Chantal, RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, ROBIN Patrice, ROCHE Monique, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SYLVESTRE Jean-Claude, SYLVESTRE Pierre, THIEBAUT Christine, THOMAS Dominique, TOUSSAINT Michel (donne pouvoir à LEMESLE Christophe), VAGNE Daniel, VARIN Gilles

RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le Président s'exprime comme suit :

Le PETER du Pays d'Epinal Cœur des Vosges est porteur d'un Plan Alimentaire Territorial avec un plan d'actions qui a été adopté lors du comité syndical du 15 décembre 2022.

Dans ce cadre, la collectivité porte un projet de création d'un outil logistique pour le compte des 4 collectivités des Vosges porteuses d'un Plan Alimentaire Territorial.

Sur cette base, le comité de pilotage du Plan Alimentaire Territorial du PETER du Pays d'Epinal Cœur des Vosges du 19 mars 2024 a validé la phase 1 de la démarche et le lancement de la 2^{ème} phase.

Dans ce cadre, le PETER du Pays d'Epinal Cœur des Vosges et le chambre d'agriculture des Vosges ont convenu de poursuivre leur partenariat avec la passation d'un contrat public-public pour la conduite de cette 2^{ème} phase qui donnerait lieu à une prestation d'un coût de 28 560 € de la part de la chambre d'agriculture des Vosges.

Au regard de la stratégie LEADER 2023-2027 du GAL du Pays d'Epinal Cœur des Vosges, Pays d'Epinal Cœur des Vosges sollicite une subvention FEADER.

Le plan de financement de l'opération se présente comme suit :

Dépenses			Recettes		
Contrat Public-Public	28 560,00 €	100%	LEADER	19 478,00 €	68,20%
			Autofinancement - PETER	9 082, 00 €	34,80%
Total	28 560,00 €	100%	Total	28 560,00 €	100%

En cas de modification du plan de financement, le PETER du Pays d'Epinal Cœur des Vosges s'engage à prendre la différence.

Il est proposé aux membres du comité syndical :

- D'adopter l'exposé du Président ;
- D'autoriser le Président à solliciter une subvention au titre du programme LEADER (FEADER) 2023-2027 du GAL du Pays d'Epinal Cœur des Vosges ;
- D'autoriser le Président à prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement ;
- D'autoriser le Président à inscrire les crédits au budget et à signer tout acte utile à la bonne exécution du projet.

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

ADOPTENT l'exposé du Président ;

AUTORISENT le Président à solliciter une subvention au titre du programme LEADER (FEADER) 2023-2027 du GAL du Pays d'Epinal Cœur des Vosges

Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le
ID : 088-200048726-20240620-DELIB24_2024-DE

AUTORISENT le Président à prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement ;

AUTORISENT le Président à inscrire les crédits au budget et à signer tout acte utile à la bonne exécution du projet.

**Pour extrait certifié conforme,
Le Président,**

Yannick VILLEMIN

